

Une charte de la vie sociale et étudiante pour l'UCL et sa communauté.

Cette charte est à considérer comme la déclinaison pour la vie sociale, en particulier celle de ses étudiants, de la charte de l'UCLouvain. On trouvera en annexe et pour information un document intitulé : « Priorités de l'Administration des affaires étudiantes, en référence à la Charte sociale de l'UCL ».

Préambule

Toute personne a droit à l'éducation. (...) L'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

L'Université catholique de Louvain adhère à la philosophie de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et en particulier à l'article 26, ainsi qu'aux grands principes démocratiques qui régissent notre société.

L'UCL est une vaste communauté éducative répandue dans les cinq continents. Elle s'est fondée depuis le quinzième siècle sur l'humanisme chrétien. Les personnes qui la composent, étudiants, enseignants, chercheurs, collaborateurs, anciens, sont invitées à contribuer au développement de l'humain dans toutes ses dimensions : de formation intellectuelle, scientifique et critique ; de préparation à l'exercice d'une profession et aux responsabilités sociales ; de bien-être physique et psychique ; d'ouverture culturelle et artistique ; d'accueil aux différences interpersonnelles ; de participation démocratique et d'engagement au service des autres ; d'attention aux plus faibles, d'entraide et de solidarité ; d'approfondissement moral, spirituel ou religieux.

L'importance des inégalités est une menace pour la démocratie ; l'université a un devoir de vigilance face à ce danger. Pour cela, elle s'engage à favoriser l'égalité des chances. Parmi les valeurs qu'elle porte dans la société figurent donc en priorité le respect des différences, la rencontre de l'autre et la lutte contre un élitisme mal compris.

C'est dans ces perspectives que le Conseil des affaires sociales et étudiantes (CASE) de l'UCL a écrit une charte sociale qui veut être un éclairage dans l'élaboration des politiques actuelles et à venir, en particulier dans les lignes d'action qui sont mises en œuvre par l'Administration des affaires étudiantes (ADAE).

L'UCL se donne pour objectifs :

1. de donner à chaque étudiant les chances de s'épanouir et de participer à la vie sociale et culturelle en appelant ses étudiants à la solidarité.
2. de considérer l'engagement personnel de chaque étudiant au service de l'intérêt collectif comme une dimension constitutive de sa formation. Elle soutient les différentes formes d'engagement, tant dans la vie d'études que dans les responsabilités extra-académiques.

3. d'œuvrer concrètement pour la démocratisation des études universitaires, tant sur le plan de l'accès aux études que sur celui de la promotion de la réussite.
4. d'assurer, dans le droit fil de sa mission de service à la société, une veille active afin de répondre à l'évolution du monde étudiant au sein de la société et d'accorder le soutien le plus approprié aux étudiants qui sont en difficulté.
5. de constituer une communauté permettant d'accueillir chaque étudiant dans la singularité de sa vie afin de faciliter son insertion sociale.
6. de construire un espace d'expression dans lequel il est possible d'établir des relations humaines de qualité, de tendre vers la sincérité et l'authenticité dans le rapport à soi et à autrui, de respecter la liberté individuelle et les valeurs de l'autre, et de miser sur les capacités et les ressources personnelles de chacun.
7. d'être un espace d'équilibre qui permet de favoriser la gestion du temps, de veiller à l'équilibre physique et à la qualité de l'environnement, c'est-à-dire au bien-être des individus et à leur santé.